



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
21	29	28

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du 4 décembre 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, JEAN Didier, MICHELOTTI Marie-Line, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, BOURGUE Michèle, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danièle, ROUSSIER Michel, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, MANDINE David, SBLANDANO Bruno, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : RICARD Isabelle donne pouvoir à JEAN Didier, VANHALST Philippe donne pouvoir à VANDENBOSSCHE Frédéric, BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à VAILLAT Fanny, MILAD Lydie donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, URAS Patrick donne pouvoir à MICHELOTTI Marie-Line, AYME Michel donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, LAFOND Emilie donne pouvoir à JEAN Nathalie

Conseillers Municipaux absents : SERAFINI Audrey

Délibération N° 25/78-

OBJET : VENTE DE DEUX VEHICULES

Rapporteur : M. Frédéric VANDENBOSSCHE

La commune a mis en vente via le site d'enchères « Agorastore » les véhicules suivants (qui n'ont plus d'utilité pour les services de la commune) :

- Renault camion benne immatriculé 9185 ZV 13
- Renault Master fourgon immatriculé BR 673 FG

Au terme du délai d'enchères, le 9 novembre 2025, le véhicule type Renault camion benne, immatriculé 9185-ZV-13, la meilleure offre a été retenue, pour un montant de **14 453 €**, proposée par une entreprise du secteur touristique dans l'Ariège.

Au terme du délai d'enchères, le 15 novembre 2025, le véhicule type Renault fourgon immatriculé BR-673-FG, la meilleure offre a été retenue, pour un montant de **7 374 €**, proposée par un particulier des Alpes Maritimes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la vente de ces deux véhicules aux prix arrêtés ci-dessus.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20251204-DEL IB_25_78

CHARGE Monsieur le Maire, ou son représentant, de signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :

Aurélié GROSSO

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le... 8/12/25

Et de la publication sur le site internet le... 8/12/25

ou notification le... 8/12/25

REÇU EN PREFECTURE

le 08/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20251204-DEL IB_25_78